

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 28 août 2025, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Alain PIBOULEAU, Alain MAYODON, René ROQUES, Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Laurent BERNARD, Valérie ADEMA, Sylvie MARTIN, Marie-Agnès ROSSIGNOL

ABSENTS : -Mme Sonia TRINCARD a donné pouvoir à Sylvie MARTIN, Mme Isabelle GUERY a donné pouvoir à René ROQUES, Mme Géraldine GAU a donné pouvoir à Alin PIBOULEAU, Mme Hélène ROUZAUD a donné pouvoir à Marie Agnès ROSSIGNOL
-Mme Sandrine BRINGAY sans pouvoir

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Valérie ADEMA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°2025 8-2 06

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Procurations	4
Votants	14

OBJET : COMMUNE – MARCHÉ PUBLIC – RÉAMÉNAGEMENT DES STRUCTURES SPORTIVES DU PARC D'ESPAGNE – AVENANTS N°1 AUX LOTS 4,5 ET AVENANT N°2 AU LOT 13

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que les lots 4, 5 et 13 de l'appel d'offre relatif au réaménagement des structures sportives du Parc d'Espagne ont été attribués par délibération du conseil municipal N° 2023 10 3 du 25 octobre 2023.

Avenant n°1 au lot 4 REVETEMENT DE FAÇADE – ENDUITS COUSERANS

Le lot n°4 du marché relatif au réaménagement des structures sportives du Parc d'Espagne a été attribué à la société Enduit Couserans pour un montant de 6 403.40 € HT.

Le présent avenant proposé par le maître d'œuvre intègre des travaux supplémentaires portant sur la reprise des façades de la coursive de la piscine pour un montant de 10 360,70 € HT, portant le nouveau montant du marché à 16 764.10 € HT.

Avenant N°1 au lot 5 BARDAGE & AMENAGEMENT EXTERIEUR BOIS – SOL FAÇADE

Le lot n°5 du marché relatif au réaménagement des structures sportives du Parc d'Espagne a été attribué à la société Sol Façades pour un montant de 36 300.00 € HT.

Le présent avenant proposé par le maître d'œuvre intègre l'ajout de lame bois pour protection sous brise soleil pour un montant de 1030.23 € HT, portant le nouveau montant du marché à 37 330.23 € HT.

Avenant N°2 au lot 13 ELECTRICITE – CIRKAD ENERGIE

Le lot n°13 du marché relatif au réaménagement des structures sportives du Parc d'Espagne a été attribué à la société Cirkad énergie pour un montant de 69 600,00 € HT. Un avenant minuteur de - 6 632.73 € HT a été adopté par délibération N° 20245 01 4.

Le présent avenant proposé par le maître d'œuvre intègre l'ajout d'éclairage dans le coursive pour un montant de 2 700.00 € HT, portant le nouveau montant du marché à 65 667.27 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

Article 1 : d'autoriser Monsieur le maire à signer ces avenants.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

**Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit
Pour copie conforme – au registre sont les signatures
Ax-les-Thermes, le 4 septembre 2025**

**Le Maire
Dominique FOURCADE**

**La secrétaire de séance
Valérie ADEMA**

